

**COLLECTIVITE DE CORSE**

**RAPPORT  
N° 2022/O1/072**

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

**1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2022  
REUNION DU 31 MARS 2022**

**RAPPORT DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**RAPPORTU NANTU A U SVILUPPU A LONGA ANDA 2021  
RAPPORT ANNUEL SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE  
2021**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) :

## **RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

Le rapport annuel sur la situation de la Collectivité en matière de développement durable doit être présenté en vertu de l'article L.4425-2 du Code général des collectivités territoriales, préalablement aux débats sur le projet de budget.

Conformément à la loi, il s'attache à décrire et à mettre en valeur les actions et les efforts réalisés par la Collectivité dans le cadre de l'amélioration continue des dispositifs et des coopérations existants au sein de la Collectivité de Corse, des agences, et offices.

Il s'inscrit dans le cadre de la feuille de route universelle de l'Agenda 2030 proposée par les Nations Unies.

Pour 2021, son élaboration a été conduite grâce à l'implication des directions de la Collectivité, des agences et des offices. Cette mobilisation permet de sensibiliser la totalité de l'institution aux enjeux du développement durable, mais aussi de dresser un tableau le plus complet possible, des principales politiques et actions structurantes mises en œuvre.

Le rapport présente toutes les actions initiées ou menées au cours de l'année, particulièrement celles qui ont connu un développement significatif durant cette année, d'une part, et celles engagées ponctuellement et destinées à être pérennisées, d'autre part.

Si la vocation initiale du rapport annuel est de dresser un état des lieux, le Conseil exécutif a entendu élargir dans cette nouvelle version, sa dimension et sa portée, en lui conférant un caractère stratégique.

Tout d'abord, le rapport pour 2021 affirme une double ambition :

- analyser les politiques et les actions menées par la Collectivité de Corse, afin d'identifier un certain nombre d'enjeux clés pour la Corse, ainsi que les politiques à renforcer en matière de développement durable ;
- alimenter la contextualisation et la problématisation du développement durable, en apportant une contribution à l'élaboration des documents stratégiques en cours de révision ou d'élaboration.

Ensuite, il s'appuie, plus fortement, sur la démarche des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) qui fixe dans un horizon à quinze ans, des objectifs de bien commun, en se projetant dans un avenir imaginable, mais qui s'enracine dans l'action immédiate et quotidienne.

Devant faire, pour être atteints à l'échéance prévue conformément à l'Agenda 2030, l'objet d'une appropriation et d'une déclinaison concrète à tous les niveaux de la société, les 17 ODD forment une grille d'actions impliquant tous les acteurs : Collectivité de Corse, communes et intercommunalités, entreprises, citoyens. Ils intègrent, de manière

transversale, la totalité des dimensions du développement durable et couvrent l'intégralité de ses enjeux.

Afin de mieux rendre compte de la volonté et de l'action de la Collectivité de Corse, le parti a été également pris de détacher le rapport du cadre des finalités définies par le Code de l'environnement et de l'organiser suivant une double approche :

D'une part, le développement durable est positionné comme un guide de l'action collective. En cela, le rapport pour 2021 témoigne de la construction d'un projet de société juste et solidaire, respectueux des êtres humains et de l'environnement, basé sur la préservation et la valorisation de nos richesses. Il est le récit d'une dynamique territoriale de nature fondamentalement sociale, démocrate et écologique, dont la force motrice est la volonté de la Collectivité de mener une politique adaptée aux spécificités de la Corse, reconnues en 2016 par le statut d'île-Montagne, et de préparer l'avenir des générations futures.

D'autre part, après avoir identifié les dynamiques à l'œuvre sur le territoire au travers des ODD, le rapport distingue les enjeux adaptés au contexte propre de l'île en les regroupant en cinq axes. Ceux-ci témoignent de la détermination de l'institution pour d'opérer la transition vers l'autonomie énergétique, de miser sur la richesse de notre capital patrimonial exceptionnel, de repenser les modes de fonctionnement, de production et de consommation, de construire un modèle de société basé sur la réduction des inégalités sociales et territoriales, de favoriser la mutualité et l'amélioration continue de l'action publique.

Contribution innovante du rapport pour 2021, les politiques publiques de la Collectivité ont été analysées, par ailleurs, à l'aune de l'atteinte des objectifs de développement durable.

Cette analyse a vocation à apporter éclairage utile à la construction d'un discours de sensibilisation et d'acculturation aux enjeux de développement durable, destiné aux services de la Collectivité.

Elle fait l'objet d'une infographie consolidée, afin de lui donner une perspective témoignant de la volonté de la Collectivité d'inscrire ses politiques publiques dans l'optique d'une amélioration permanente de la prise en compte des Objectifs de Développement durable et des enjeux propres au territoire.

Se décomposant en trois critères, la pertinence des objectifs, la cohérence du champ d'action et le niveau des actions déployées, cette analyse critique qui figure à la fin de chaque axe, reflète un point de situation à date.

Enfin, outre le fait de présenter le bilan global de l'action de la Collectivité sur les objectifs onusiens, la dernière partie du rapport expose un certain nombre de perspectives.

Afin d'ancrer le développement durable dans son action, la Collectivité de Corse envisage, pour initier le travail d'appropriation des politiques de développement durable, d'orienter son action vers une approche progressive et transversale de la budgétisation verte, d'utiliser le référentiel par ODD dans la construction de ses budgets, d'obtenir la certification ISO 26000 et d'intégrer un 18ème ODD dédié à la diversité culturelle et linguistique.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.